

REUNION DE RENTREE 2022 23

Rappel : 2 panneaux extérieurs à consulter régulièrement + les cahiers d'élèves et le site de l'école. Mme Vandemoere envoie des SMS pour les infos urgentes aux parents qui ont donné leur accord SINON par mail essentiellement. Les mots dans le cahier sont souvent à compléter et signer.

Nouveau Site école (voir sur le cahier de liaison) : Les photos d'élèves sont visibles jusqu'au 31 août. Ensuite, seules les photos de groupe et de paysage sont conservées.

EQUIPE : 2 enseignantes , 1 AESH (Mme Reynaud) et 1 service civique (Melle Lucie Benetto).
Une rééducatrice Maitresse E : Mme Bureau et une psychologue scolaire : Mme Turc.
28 enfants → 13 CP CE1 CE2 chez Mme Arnaud et 15 CE2 CM1- CM2 chez Mme Vandemoere.
Nouvel inspecteur de circonscription : M. Gil Jamon.

Horaires : 8h20 - 11h40 et 13h20 - 16h00.

Le portail est fermé pendant les heures de cours → sonnette interphone. Cour interdite en dehors des heures de cours même durant les vacances.

Retard : sonner et accompagner l'enfant à sa classe.

Absences : Appeler entre 7h50 et 9h30. Eviter les absences récurrentes pour convenance personnelle. Vérifier le calendrier scolaire. Pont de l'Ascension 19 mai 2023.

Eviter de demander audience à la grille le matin. Pour les affaires scolaires, demander un rdv. Pensez aux **attestations d'assurance scolaire RAPIDEMENT**. Les sorties commencent en octobre.

Cantine-garderie : pensez à inscrire ou désinscrire votre enfant en temps et en heure (SMS à Laure). En cas de sortie scolaire, merci de désinscrire vous-même votre enfant de la cantine pour éviter toute erreur. Les enseignantes ne gèrent pas la cantine.
Certificat médical = repas non facturés.

APC : séance pour élèves à besoin de 16h à 16h30. Et une fois par période le mercredi matin sur des projets bien spécifiques (cuisine, théâtre, sport...) de 9h00 ou 9h30 à 11h30-12h.

Elections de parents d'élèves : auront lieu **début octobre**. Il faut créer une ou plusieurs listes de 2 à 4 parents avant le 30 septembre 2022 à me remettre.
Des enveloppes avec le ou les bulletins seront distribués et vous pourrez voter par correspondance jusqu'à la date des élections ou le jour même à l'école.

NB : Besoin des parents s'étant présentés **POUR TENIR LE BUREAU DE VOTE ET LE DEPOUILLEMENT** après 16h.

Evaluations nationales français/maths : CP et CE1 (du 12 au 23 septembre)
Un retour sera fait auprès des parents à l'issue des évaluations.

Projets de l'année : dates susceptibles d'être modifiées.

- **Cross-courseton** le 18 octobre avec 3 autres écoles au stade de la MGEN.
- **Musique/chant** avec une intervenante de la CCRV → de septembre à juin.
- **Bibliothèque** de St-Jean : 3 sorties dans l'année + biblioschool une fois par mois.
- **JLE** → temps fort en anglais sur une demi-journée (divers ateliers et un English Breakfast) début octobre.
- **Nettoyons la nature** : vendredi 23 septembre matin. Prévoir chaussures et vêtements adaptés.
Semaine du 10 octobre : dictée ELA (maladies leucodystrophiques) → les parents volontaires pourront aussi y participer.
- Peut-être une sortie à **Vinay (musée de la noix : le grand séchoir)**
- **Une sortie théâtre à St-Jean** le 17 novembre.
- **Pas de Téléthon cette année (ou peut-être la création d'un objet)**.
- Nous souhaitons faire un temps fort pour les enfants hospitalisés au CH de Romans et Valence.
Ski : sous réserve selon subventions Région et CCRV
- **Piscine** : 7 à 8 séances en juin.
- **1 Sortie** de fin d'année
- **La Fête** de l'école : date à définir.

NOUVEAU !!! Les A.P.Q. : 30 min d'Activités physiques quotidiennes à l'école (en récréation) en plus de l'EPS. Les parents peuvent aussi y participer avec leurs enfants en privilégiant les déplacements (à pied, à vélo, trottinette...)

Agréments IEB (parents agréés) : s'inscrire rapidement auprès de la directrice.
Séances souvent en fin d'après-midi sauf le ski. Petit questionnaire en ligne avant la séance.
Avoir une condition physique correcte et pratiquer ce sport, même occasionnellement.

Vélo →

Natation → 9/09/22

Ski alpin ou nordique → 6 et 7/01/22 (si neige)

Les Gâteaux d'anniversaire sont tolérés en privilégiant les gâteaux du commerce pour des questions d'hygiène. Eviter les bonbons.

Si allergies, maladies → PAI à faire, voir la directrice.

!!! Penser aux boîtes de mouchoirs à l'école et à la cantine/ garderie.